



Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie

Le 14 mars 2017,

Suite à une consultation auprès de collègues d'universités, responsables de masters, ou correspondants pour faire un état des lieux relatif aux choix des UFR et département de psychologie concernant l'année de mise en œuvre de la sélection entre L3 et M1, nous avons diffusé un premier état des lieux en date du 23 janvier 2017. A cette date, outre les 3 universités déjà engagées dans un processus de sélection en fin de L3, 9 d'entre elles étaient engagées ou fortement engagées pour la mise en place du processus sélectif en fin de L3 dès la rentrée 2017/18 ; 10 à 12 universités envisageaient cette mise en place en 2018 et quelques-unes n'avaient pas encore pris de décision.

Notre état des lieux était fragile : en effet, d'une part il s'agissait pour certaines universités de décisions de département ou d'UFR et non pas encore de décisions d'université (la décision au final revient au Conseil d'Administration de l'Université) ; d'autre part, d'autres universités sont revenues sur les décisions premières en raison des risques d'effets induits par les choix des universités voisines.

Dans ce contexte, l'absence d'une réelle concertation entre les universités va engendrer, à la rentrée prochaine, des inégalités entre elles et par conséquent des injustices en termes d'accès aux Master pour les étudiants. La nécessité d'une telle concertation se révèle aujourd'hui d'autant plus impérieuse que ces inégalités et ces difficultés sont exprimées par les étudiants eux-mêmes (Lyon 2).

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des informations recueillies en date du 22 février, avec toutes les précautions nécessaires puisque nous ne disposons pas toujours des informations directes issues des CA.

Universités ayant mis en place la sélection L3/M1 depuis plusieurs années :

-Aix, Paris Descartes

-Bordeaux : mise en place d'une procédure d'orientation active en fin de L3 en 2016

Universités ayant décidé de mettre en œuvre la sélection L3/M1 dès la rentrée 2017/18 :

Angers, Brest, Caen, Chambéry, Grenoble, Montpellier, Nantes, Nîmes, Paris-Nanterre, Rennes, Rouen, Lyon (x parcours ?), Strasbourg (4 parcours/5)

Universités ayant décidé de mettre en œuvre la sélection L3/M1 en 2018/19 :

Amiens, Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Catho Lille, Lorraine (Metz/Nancy), Nice, Paris 13, Poitiers, Reims, Toulouse, Tours, Strasbourg (1 parcours/5)

Pas d'information :

Cnam, Paris 7 et 8.

La situation était donc relativement partagée il y a un mois, elle a basculé en faveur d'une sélection dès la rentrée prochaine puisque près des deux tiers des universités seront concernées par cette mesure.

Jérôme Clerc
Pdt de l'AEPU

Gladys Mondière & Benoît Schneider
CoPdt de la FFPP
Inès Pelissier, chargée de mission Etudiants